



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Système Global Harmonisé

Date d'établissement: 03/17/2013

Version 1.0

SECTION 1. Identification

Identificateur de produit

Numéro du produit 842007
Nom du produit Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit chimique pour la synthèse

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société EMD Millipore Corporation | 290 Concord Road, Billerica, MA 01821, United States of America | FS support téléphonique: +1-978-715-1335 | Questions générales: +1-978-751-4321 | Lundi au vendredi, 9:00 AM to 4:00 PM Eastern Time (GMT-5)
email: mm_sds@merckgroup.com

Numéro d'appel d'urgence 613-996-6666 CANUTEC (Canada)
+1-703-527-3887 CHEMTREC (International)
24 Heures/jour; 7 Jours/semaine

SECTION 2. Identification des dangers

Classification SGH

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Attention

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

| | |
|---------|--|
| Formule | C ₂₄ H ₂₈ BrP (Hill) |
| No.-CAS | 4762-26-9 |
| M | 427.37 g/mol |

Composants dangereux

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS

Bromure d'héxyltriphénylphosphonium (>= 90 % - <= 100 %)
4762-26-9

SECTION 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des matières combustibles, En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
acide bromhydrique, Oxydes de phosphore

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Éviter l'inhalation des poussières. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Éviter la formation de poussière.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé. À l'abri de l'humidité.

Conserver de +15°C à +25°C.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limite(s) d'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| État physique | poudre à fins cristaux |
| Couleur | blanc |
| Odeur | Aucune odeur marquée connue. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | Pas d'information disponible. |
| Point de fusion | 198 - 203 °C |
| Point d'ébullition | Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair | Pas d'information disponible. |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit 842007
Nom du produit Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

| | |
|---|-------------------------------|
| Limite d'explosivité, inférieure | Pas d'information disponible. |
| Limite d'explosivité, supérieure | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité de vapeur relative | Pas d'information disponible. |
| Densité relative | Pas d'information disponible. |
| Hydrosolubilité | 174 g/l à 68 °F (20 °C) |
| Coefficient de partage: n- octanol/eau | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto- inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité, dynamique | Pas d'information disponible. |
| Propriétés explosives | Pas d'information disponible. |

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

Stabilité chimique

sensible à l'humidité

Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :
Oxydants forts

Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles

aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Route probable d'exposition

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.
résorption

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires

Irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Cancérogénicité

| | |
|-------|---|
| IARC | Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC. |
| OSHA | Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA. |
| NTP | Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP. |
| ACGIH | Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH. |

Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Autres indications:

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

SECTION 12. Informations écologiques

Écotoxicité

Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

Information supplémentaire sur l'écologie

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées ne s'appliquent qu'aux matières telles qu'elles sont livrées. L'identification basée sur la ou les caractéristiques ou sur la liste peut ne pas être applicable si les matières ont été utilisées ou autrement contaminées. C'est au producteur des déchets qu'il incombe de définir la toxicité et les propriétés physiques des matières générées afin de déterminer l'identification appropriée des déchets et les méthodes de mise au rebut adéquates conformes aux réglementations applicables. Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (DOT)

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien (IATA)

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime (IMDG)

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15. Informations réglementaires

Canada

WHMIS Classification

D2B

Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Irritant pour la peau, Irritant pour le système respiratoire, Irritant pour les yeux

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Système Global Harmonisé

Numéro du produit
Nom du produit

842007
Hexyl de bromure triphénol phosphoné Pour la synthèse

Version 1.0

État actuel de notification

TSCA: Non inscrit sur l'inventaire TSCA. Pour la recherche et le développement utilisez uniquement. Pas à des fins de fabrication ou de commerce.
Composants

DSL: Bromure d'héxyltriphénylphosphonium
Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.
Composants
Bromure d'héxyltriphénylphosphonium

SECTION 16. Autres informations

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Date d'établissement: 03/17/2013

Les présentes informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles indiquent les précautions de sécurité appropriées au produit. Elles ne garantissent pas les propriétés du produit et nous déclinons toute responsabilité pour toute perte ou blessure pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Les utilisateurs sont tenus de réaliser leurs propres investigations afin de déterminer la pertinence de ces informations. Tous droits réservés. Millipore et la marque "M" sont des marques déposées de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne.